

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Stance pour le syndicat définitif de la faillite du sieur J.-B. PIERRONNE, maître paver, demeurant à Roubaix, rue du Collège.

La réunion des créanciers aura lieu au Tribunal le jeudi 29 janvier 1885, à dix heures et demie du matin.

Juge-commissaire, M. Emile PICARD.
Syndic provisoire, M. Chatteley, agréé.

Le Greffier du Tribunal, Gustave VINCENT.

Etude de M^e PAQUET, avoué à Lille.

SÉPARATION DE BIENS Assistance judiciaire (Décision du 6 janvier 1885)

Par exploit du ministère de M. Jourdain, huissier à Roubaix, en date du 26 janvier 1885, entrez.

La dame Julie GILLERON, sans profession, épousée M. Adolphe DELCOEUR, déviant, pasteur, avec qui elle demeure à Croix.

A intenté contre son mari et contre M. Rufflet, agréé, demeurant à Roubaix, «en sa qualité de syndic à la faillite du dit sieur Delcoeur», une demande en séparation de biens.

M^e PAQUET, avoué à Lille, occupe pour ladite dame dans l'instance.

Pont extrait : Henri PAQUET.

Etude de M^e Emile GODRON, avoué, docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 91.

SÉPARATION DE BIENS Assistance judiciaire (Décision du 1er avril 1884)

Par jugement du 15 janvier 1885, enregistré,

Entre Mme Julie BARBE, épouse d'Emile FÉlix-Costant-Joseph Henriet, ancien marchand de vêtements métaliques ;

et le sieur Félix-Costant-Joseph Henriet, ancien marchand de vêtements métaliques.

Le Tribunal civil de Lille a procédé au profit de la dite dame Henriet, la séparation de biens d'avec son mari, et a déclaré le jugement commun avec le syndic.

M^e Emile GODRON, avoué, à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pont extrait,
Signé : GODRON.

IMMEUBLES A VENDRE

Terrain de Courselle-le-Comte

au nom de la Société immobilière de Courselle-le-Comte

et le sieur Jules Jourdain.

Le 29 janvier 1885, à deux heures, en l'étude.

COURSELLS-LE-COMTE
Canton de Courselle
Arrondissement d'Arras

VENTE

Par suite de saisie immobilière au nom de Jean-Baptiste Hébert, marchand brassier et cultivateur, à Courselle-le-Comte.

Le 29 janvier 1885, à deux heures, en l'étude.

Entre Mme Julie BARBE, épouse d'Emile FÉlix-Costant-Joseph Henriet, ancien marchand de vêtements métaliques ;

et le sieur Félix-Costant-Joseph Henriet, ancien marchand de vêtements métaliques.

Le Tribunal civil de Lille a procédé au profit de la dite dame Henriet, la séparation de biens d'avec son mari, et a déclaré le jugement commun avec le syndic.

M^e Emile GODRON, avoué, à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pont extrait,
Signé : GODRON.

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lanroy.

Wattrelos et Herseaux

Vers le hameau de Saint-Liévin, à la limite des territoires français et belge

UNE

FERME

26 Maisons d'ouvriers

et 3 hautes 85 ares 21

centiaires environ de fonds,

verger et labour, divisés en 6 articles.

A VENDRE

en totalité ou par parties

L'an 1885, le Jeudi 19 Février à trois heures précises de relevé,

M^e VALENDUCQ, notaire à Lanroy, procédera, en son étude, à l'adjudication des biens désignés ci-dessous.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e VALENDUCQ, notaire à Lanroy.

00000

Etude de M^e PAQUET, avoué à Lille.

SEPARATION DE BIENS
Assistance judiciaire
(Décision du 6 janvier 1885)

Par exploit du ministère de M. Jourdain, huissier à Roubaix, en date du 26 janvier 1885, entrez.

La dame Julie GILLERON, sans profession, épousée M. Adolphe DELCOEUR, déviant, pasteur, avec qui elle demeure à Croix.

A intenté contre son mari et contre M. Rufflet, agréé, demeurant à Roubaix, «en sa qualité de syndic à la faillite du dit sieur Delcoeur», une demande en séparation de biens.

M^e PAQUET, avoué à Lille, occupe pour ladite dame dans l'instance.

Pont extrait : Henri PAQUET.

Etude de M^e Ernest ACREMANT, docteur endocrin, à Arras, rue des Ours, n° 19, et de M^e Victor HENRY, avoué à Arras, place des Etats, 6.

COMMUNE ET TERROIR

Le 9 Février 1885, à deux heures, en l'étude.

DEUX MAISONS

de fonds, potager et labour

A VILLE

Le 9 Février 1885, à deux heures, en l'étude.

SAINGHIN-EN-WEPPE
et WAVRIN

FERME

ET

DEUX HECTARES

de fonds, jardin et labour, en six parties.

A VILLE

Le 16 Février 1885, à trois heures, en la mairie de Sainghin.

CAUCHIE, notaire

99

Etude de M^e Ernest ACREMANT, docteur endocrin, à Arras, rue des Ours, n° 19, et de M^e Victor HENRY, avoué à Arras, place des Etats, 6.

COMMUNE ET TERROIR

Le 9 Février 1885, à trois heures, en l'étude.

COURCELLS-LE-COME

Canton de Courselle

Arrondissement d'Arras

VENTE

Par suite de saisie immobilière au nom de Jean-Baptiste Hébert, marchand brassier et cultivateur, à Courselle-le-Comte.

Le 29 janvier 1885, à deux heures, en l'étude.

Entre M. René Legrand, avocat agréé, en sa qualité de syndic à la faillite du dit sieur Heulot,

Tous demeurent et domiciliés à Tourcoing.

Le Tribunal civil de Lille a procédé au profit de la dite dame Henriet, la séparation de biens d'avec son mari, et a déclaré le jugement commun avec le syndic.

M^e Emile GODRON, avoué, à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pont extrait : Signé : GODRON.

Etude de M^e Ernest ACREMANT, docteur endocrin, à Arras, rue des Ours, n° 19, et de M^e Victor HENRY, avoué à Arras, place des Etats, 6.

COMMUNE ET TERROIR

Le 9 Février 1885, à deux heures, en l'étude.

COURCELLS-LE-COME

Canton de Courselle

Arrondissement d'Arras

VENTE

Par suite de saisie immobilière au nom de Jean-Baptiste Hébert, marchand brassier et cultivateur, à Courselle-le-Comte.

Le 29 janvier 1885, à deux heures, en l'étude.

Entre M. René Legrand, avocat agréé, en sa qualité de syndic à la faillite du dit sieur Heulot,

Tous demeurent et domiciliés à Tourcoing.

Le Tribunal civil de Lille a procédé au profit de la dite dame Henriet, la séparation de biens d'avec son mari, et a déclaré le jugement commun avec le syndic.

M^e Emile GODRON, avoué, à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pont extrait : Signé : GODRON.

Etude de M^e Ernest ACREMANT, docteur endocrin, à Arras, rue des Ours, n° 19, et de M^e Victor HENRY, avoué à Arras, place des Etats, 6.

COMMUNE ET TERROIR

Le 9 Février 1885, à deux heures, en l'étude.

COURCELLS-LE-COME

Canton de Courselle

Arrondissement d'Arras

VENTE

Par suite de saisie immobilière au nom de Jean-Baptiste Hébert, marchand brassier et cultivateur, à Courselle-le-Comte.

Le 29 janvier 1885, à deux heures, en l'étude.

Entre M. René Legrand, avocat agréé, en sa qualité de syndic à la faillite du dit sieur Heulot,

Tous demeurent et domiciliés à Tourcoing.

Le Tribunal civil de Lille a procédé au profit de la dite dame Henriet, la séparation de biens d'avec son mari, et a déclaré le jugement commun avec le syndic.

M^e Emile GODRON, avoué, à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pont extrait : Signé : GODRON.

Etude de M^e Ernest ACREMANT, docteur endocrin, à Arras, rue des Ours, n° 19, et de M^e Victor HENRY, avoué à Arras, place des Etats, 6.

COMMUNE ET TERROIR

Le 9 Février 1885, à deux heures, en l'étude.

COURCELLS-LE-COME

Canton de Courselle

Arrondissement d'Arras

VENTE

Par suite de saisie immobilière au nom de Jean-Baptiste Hébert, marchand brassier et cultivateur, à Courselle-le-Comte.

Le 29 janvier 1885, à deux heures, en l'étude.

Entre M. René Legrand, avocat agréé, en sa qualité de syndic à la faillite du dit sieur Heulot,

Tous demeurent et domiciliés à Tourcoing.

Le Tribunal civil de Lille a procédé au profit de la dite dame Henriet, la séparation de biens d'avec son mari, et a déclaré le jugement commun avec le syndic.

M^e Emile GODRON, avoué, à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pont extrait : Signé : GODRON.

Etude de M^e Ernest ACREMANT, docteur endocrin, à Arras, rue des Ours, n° 19, et de M^e Victor HENRY, avoué à Arras, place des Etats, 6.

COMMUNE ET TERROIR

Le 9 Février 1885, à deux heures, en l'étude.

COURCELLS-LE-COME

Canton de Courselle

Arrondissement d'Arras

VENTE

Par suite de saisie immobilière au nom de Jean-Baptiste Hébert, marchand brassier et cultivateur, à Courselle-le-Comte.

Le 29 janvier 1885, à deux heures, en l'étude.

Entre M. René Legrand, avocat agréé, en sa qualité de syndic à la faillite du dit sieur Heulot,

Tous demeurent et domiciliés à Tourcoing.

Le Tribunal civil de Lille a procédé au profit de la dite dame Henriet, la séparation de biens d'avec son mari, et a déclaré le jugement commun avec le syndic.

M^e Emile GODRON, avoué, à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pont extrait : Signé : GOD